



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES ITALIENS RÉUNIS À ASSISE
POUR LA 55 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Vénérés et chers Frères,

Je désire vous faire parvenir à travers ce Message le témoignage de mes sentiments de profonde communion et de participation spirituelle aux travaux de votre Assemblée générale. Je salue votre Président, le Cardinal Camillo Ruini, les trois Vice-présidents, le Secrétaire général et chacun de vous avec une grande affection, sachant bien avec quel dévouement vous suivez les communautés qui vous sont confiées, pour les guider et les soutenir sur le chemin vers la sainteté. Je garde encore le vif souvenir de la rencontre que j'ai eue avec vous tous le 30 mai dernier, à l'occasion de votre Assemblée générale précédente. Je vous disais alors, quelques semaines après mon élection comme Successeur de Pierre, combien je me sentais "intimement réconforté par votre proximité et votre solidarité". Aujourd'hui, après quelques mois, et notamment grâce aux rencontres que j'ai eues avec un grand nombre d'entre vous à l'occasion du Congrès eucharistique national de Bari, de la XX Journée mondiale de la Jeunesse à Cologne, et de diverses audiences, je suis toujours plus réconforté par la certitude qu'"ensemble, nous pourrions remplir la mission que Jésus Christ nous a confiée, qu'ensemble, nous pourrions témoigner du Christ et le rendre présent, aujourd'hui, comme hier, dans les maisons et dans les âmes des Italiens". Au cours des travaux de votre Assemblée, vous affronterez divers thèmes, parmi lesquels notamment la formation des futurs prêtres et la présence de l'Eglise dans le monde de la santé. Il s'agit de thèmes d'une grande importance, auxquels vous consacrez à juste titre votre attention en vue de parvenir à des orientations et à des choix qui pourront être une véritable aide pour le peuple de Dieu et pour la nation italienne tout entière.

L'Eglise d'aujourd'hui a besoin de prêtres qui soient pleinement conscients du don de grâce qu'ils reçoivent à travers l'ordination sacerdotale et de la mission qui leur est confiée à une époque de mutations rapides et profondes. Afin que nos communautés croissent avec harmonie dans la vérité et dans la charité autour de l'Eucharistie et de la Parole de Dieu, la présence de prêtres qui

agissent au nom du Christ et qui vivent dans une union intime avec Lui, qui les a appelés et envoyés, est indispensable. L'Eglise a besoin de prêtres qui sachent toujours conformer leur action au modèle du bon Pasteur, en se laissant guider avec docilité par l'Esprit Saint, en pleine communion avec leurs Evêques. Tandis que je ressens avec vous le devoir de remercier tous les prêtres en Italie qui, avec une grande abnégation, souvent de façon cachée et en travaillant sans relâche, contribuent à rendre vivantes et riches de grâces nos paroisses et communautés, je partage avec vous la préoccupation pour la diminution du clergé et pour l'accroissement progressif de l'âge moyen des prêtres. Il est donc nécessaire et urgent d'approfondir la pastorale des vocations, et de définir toujours mieux la proposition d'éducation, de façon à garantir une préparation humaine, intellectuelle et spirituelle qui soit à la hauteur des nouveaux défis que le ministère sacerdotal est appelé à affronter. Comme je l'ai dit aux séminaristes au cours de la rencontre du 19 août à Cologne, le séminaire doit être le cadre dans lequel mûrit "la recherche d'une relation personnelle avec le Christ" et donc "un temps significatif de la vie d'un disciple de Jésus", pour une formation qui "a diverses dimensions qui convergent dans l'unité de la personne". Il est également important que cette action d'éducation ait lieu dans un contexte communautaire, pour être un reflet de la communion de vie que Jésus avait avec ses disciples, et pour faire en sorte que les divers éléments du projet éducatif s'unifient autour des exigences de la charité pastorale. Le devoir des prêtres étant un devoir central et irremplaçable, toute l'attention possible doit être portée à leur formation, à partir de la qualité des formateurs. Tous les fidèles, priant le patron de la vigne, peuvent contribuer à la floraison des vocations et à la formation des prêtres car ce qui forme un prêtre est avant tout sa prière et la prière que toute la communauté élève au Seigneur pour lui et pour son ministère.

L'autre thème auquel vous consacrerez une partie des travaux de votre Assemblée est la pastorale de la santé. La maladie soulève sans aucun doute de graves et sérieux problèmes à l'organisation sociale et représente l'un des principaux domaines du service qui doit être garanti aux citoyens, mais elle constitue avant tout une dimension fondamentale de l'expérience humaine, qui interpelle la mission de l'Eglise et la conscience des croyants. En effet, ce n'est pas un hasard si le Seigneur a voulu accompagner l'annonce du salut par de nombreuses guérisons de personnes souffrantes, tandis que la communauté chrétienne, à toutes les époques, a fait du soin des malades une caractéristique de la charité du Christ. Nous gardons gravé dans notre cœur le témoignage qu'a apporté mon bien-aimé prédécesseur Jean-Paul II: de la chaire de la souffrance, il a fait un sommet de son Magistère. Eclairée et encouragée par un si grand témoignage, l'Eglise est appelée à exprimer sa solidarité et son attention à ceux qui affrontent l'épreuve de la maladie, en aidant en premier lieu à voir la maladie et la mort elle-même non pas comme une négation de l'humain, mais comme le parcours qui, dans le sillage de la souffrance, de la mort et de la résurrection de Jésus, nous conduit à la vie véritable et éternelle. C'est pourquoi les Institutions catholiques qui sont extrêmement actives dans le domaine médical et de l'assistance, méritent d'être soutenues et encouragées, afin qu'elles soient toujours plus exemplaires dans leur façon de conjuguer l'innovation et la compétence scientifique avec l'attention primordiale à la personne et à sa dignité. La mission des aumôniers, qui dans les

hôpitaux rencontrent et apportent un soutien spirituel aux personnes malades, leur faisant sentir la présence affectueuse et réconfortante de notre unique Sauveur, Jésus Christ, est particulièrement importante. De plus, face à la prétention, qui ressurgit souvent, d'éliminer la souffrance en arrivant à avoir recours à l'euthanasie, il faut réaffirmer la dignité inviolable de la vie humaine, de sa conception à sa mort naturelle.

Chers frères Evêques italiens, au cours des travaux de votre Assemblée, vous rappellerez de façon particulière le quarantième anniversaire de la conclusion du Concile Vatican II. Je m'unis à vous de tout coeur dans cette commémoration, dans l'attente de la célébration, que je présiderai moi-même le 8 décembre prochain, du don extraordinaire que l'Eglise et l'humanité ont reçu à travers le Concile. Je désire vous dire en outre que j'apprécie beaucoup le discernement régulier et l'engagement commun avec lesquels vous aidez vos communautés et toute la nation italienne à agir pour le bien véritable des personnes et de la société. Je vous encourage à poursuivre sur cette voie avec sérénité et courage, pour offrir à tous la lumière de l'Evangile et la parole de Celui qui est le chemin, la vérité et la vie (cf. Jn 14, 6) pour nous et pour le monde.

Je vous confie tous à la protection affectueuse de Sainte Marie des Anges et j'invoque les saints François et Claire d'Assise, si chers aux Italiens, afin qu'ils vous guident dans votre réflexion et vous aident à promouvoir la foi et la sainteté de vie au sein du peuple chrétien. Que parvienne à chacun de vous, ainsi qu'à vos Eglises et à toute la nation, ma Bénédiction apostolique ainsi que l'expression de ma profonde affection.

Du Vatican, le 10 novembre 2005

BENEDICTUS PP.XVI

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana